



Le 21 septembre 2015

Par dépôt électronique (SDÉ) et par poste

Me Véronique Dubois
Secrétaire
Régie de l'énergie
800, rue du Square-Victoria
Bureau 2.55
Montréal, Québec
H4Z 1A2

Me Éric Fraser
Avocat

Hydro-Québec – Affaires juridiques
4^e étage
75, boul. René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Tél. : 514 289-2211, poste 3596
Télec. : 514 289-2007
C. élec. : fraser.eric@hydro.qc.ca

OBJET : Demande relative à l'établissement des tarifs d'électricité pour l'année tarifaire 2016-2017
Votre dossier : R-3933-2015
Notre dossier : R051244

Chère consœur,

Par la présente, Hydro-Québec dans ses activités distribution (le « Distributeur ») avise dès à présent la Régie qu'il lui sera malheureusement impossible de déposer ses réponses à la demande de renseignements n° 1 de la Régie pour le 25 septembre 2015.

Les principales ressources chargées de répondre aux questions de la demande de renseignements n° 1 sont déjà sollicitées par les travaux découlant de la demande de renseignements n° 3 de la Régie dans le dossier R-3927-2015 (US GAAP) dont les réponses sont attendues le 24 septembre. Ainsi, la charge de travail engendrée par ces deux dossiers, qui cheminent en parallèle, rend impossible de rencontrer le court délai du 25 septembre prochain.

En conséquence, Hydro-Québec demande l'autorisation de déposer ses réponses à la demande de renseignement n° 1 le mercredi 30 septembre 2015, à midi.

Vous remerciant de votre compréhension, veuillez recevoir l'expression de nos sentiments les meilleurs.

(s) *Éric Fraser*

Éric Fraser, avocat

EF/sg
c.c. Intervenants (par courriel seulement)